

# Charte de qualité dans la gestion de la revue *Education Comparée*

## ***Identification - Ligne éditoriale - Organisation - Diffusion***

### **1. Identification de la revue**

**Année de création : 1973 (nouvelle série en 2007)**

**Implantation institutionnelle :** Association Francophone d'Education Comparée

**Numéro ISSN : 0339-5456** (depuis 2006)

**Maison d'édition :** Diffusion universitaire CIACO – Editeur universitaire à Louvain-la-Neuve, Belgique.

**Format de diffusion :** Papier et numérique ([www.i6doc.com](http://www.i6doc.com)). Les numéros sont accessibles par abonnement annuel (tarif institutionnel ou individuel) en version papier et téléchargeable au numéro en ligne.

La gratuité du téléchargement des numéros intervient 2 ans après la parution d'un numéro.

#### **Directoire :**

La présidence de l'AFEC assure la direction juridique et morale des publications. Le président de l'AFEC est juridiquement responsable de la revue. Il en assure la publication régulière par le soutien logistique et technique nécessaire. La fonction est occupée pour 3 ans renouvelables.

Le conseil d'administration de l'AFEC est l'instance de désignation, par le vote de ses membres eux-mêmes élus, de la présidence de l'AFEC.

#### **Rédaction en chef :**

Le rédacteur en chef préside le comité de rédaction. Elu par le conseil d'administration de l'AFEC pour une période minimale de 5 ans, il est mandaté pour composer comité de rédaction et comité de lecture et s'adjoindre, le cas échéant, un ou des co-rédacteurs en chef. Mandaté par le conseil d'administration de l'AFEC, il bénéficie d'une pleine indépendance scientifique et intellectuelle.

**Identité sociale et morale :** *Education Comparée* est une revue scientifique, thématique, de langue française. Elle est placée sous la responsabilité morale et financière exclusive de l'Association Francophone d'Education Comparée.

Sous l'impulsion de l'Association Francophone d'Education Comparée et de son conseil d'administration, la revue *Education comparée* a adopté depuis 2008 le format d'une revue scientifique internationale pouvant assurer la livraison de numéros et dossiers thématiques avec une périodicité de type semestriel.

Créée en 1973 par Michel Debeauvais, *Education comparée* a d'abord pris la forme d'un bulletin avant de se muer en un espace d'accueil des actes de colloques annuels de l'Association Francophone d'Éducation Comparée (AFEC). Elle a ainsi permis la diffusion dans l'espace francophone de la recherche en éducation comparée d'expression française.

Disposant depuis 2006 d'un numéro d'identification international (ISSN), la revue est désormais publiée par un éditeur universitaire belge (i6doc).

Pour prolonger encore cette dynamisation de la revue, l'AFEC en fait un instrument privilégié de diffusion et de valorisation de la recherche comparative et internationale en éducation, dans l'espace francophone.

La revue *Education Comparée* a pour vocation de promouvoir les travaux de recherche en éducation comparée et de capitaliser les connaissances produites dans ce domaine de recherche scientifique.

## 2. Orientations éditoriales

La revue *Education Comparée*, en lien avec l'AFEC qui en assure le fonctionnement sur le plan moral, scientifique et financier, vise depuis sa création la promotion de la recherche comparative et internationale en éducation dans l'espace francophone et au-delà. Dans une perspective de dynamisation de la revue et fidèle à ce projet, l'AFEC adopte pour la revue *Education Comparée* l'orientation éditoriale suivante :

- (1) La revue *Education Comparée* souhaite promouvoir la recherche comparative et internationale en éducation, dans l'espace francophone et au-delà. Affranchie de la publication d'actes de colloques, désormais diffusés en ligne, la revue s'est dotée d'un comité de rédaction et d'un comité de lecture internationaux, et propose des rubriques qui composent classiquement une revue internationale.
- (2) La qualité scientifique des numéros est garantie par un comité de rédaction d'une part, d'un comité de lecture international d'autre part, travaillant en collaboration.
- (3) Les propositions de contribution sont soumises à l'évaluation d'au moins deux membres du comité de lecture.
- (4) L'organisation scientifique des dossiers thématiques est à charge des rédacteurs en chef invités, en lien avec l'équipe rédactionnel de la revue.
- (5) Chaque contribution est précédée d'un résumé (et mots-clefs) en quatre langues.
- (6) Une rubrique varia permet à l'équipe rédactionnelle d'intégrer des articles libres et des contributions de qualité qui déborderaient de la thématique retenue par le rédacteur en chef invité.
- (7) Si chaque numéro propose un dossier thématique, il peut être envisagé un numéro hors thème si le nombre d'articles reçus hors-thématique et validés par le comité de rédaction est tel qu'il permet la conception et la livraison d'un numéro. Environ un tous les deux ans peut ne pas comporter de dossier ; cela permet la publication d'articles « varia » en nombre plus important, ce qui permet la visibilité d'articles de qualité qui ne sont pas reliés spontanément à des réseaux de recherche bien institués et dont la diffusion est assurée par des dossiers thématiques.
- (8) Une rubrique « Lectures » est proposée, ainsi qu'une rubrique « Veille scientifique-Agenda ».

### 3. Fonctionnement, instances et modalités d'expertises

La revue *Education Comparée* veut constituer un lieu de convergence et de confrontation où peuvent s'exprimer les principaux axes disciplinaires constitutifs de l'éducation comparée : sciences de l'éducation, mais aussi histoire, sciences politiques, philosophie, sociologie, ethnologie. Une perspective comparative et/ou internationale est invariablement présente dans les textes qui sont publiés dans la revue.

#### Organisation éditoriale et rubriques

Les numéros sont définis autour d'un thème général et coordonnés par un ou plusieurs rédacteurs en chef invités, en liaison avec l'équipe rédactionnelle de la revue ; outre ces dossiers thématiques, la revue accueille aussi désormais des articles hors-thème (rubrique *Varia*).

La rubrique *Varia* permet à l'équipe rédactionnelle d'intégrer des articles libres et des contributions de qualité qui débordent de la thématique retenue par le rédacteur en chef invité. La plupart des numéros comportent un dossier thématique, mais également plusieurs articles « *varia* ». La politique de la revue est de ne plus publier de numéros qui ne comporteraient pas plusieurs articles « *varia* ».

La revue examine toute proposition de notes de synthèses, c'est-à-dire d'articles de fond proposant un état des lieux de l'évolution de la recherche internationale dans un domaine clairement circonscrit. Les notes de synthèse sont des articles originaux et actuels qui font le point sur une question éducative dans une perspective comparative et internationale, sans préjugé de la méthodologie utilisée et de la discipline de référence (sciences de l'éducation, histoire, philosophie, psychologie, sociologie, etc.).

Une rubrique *Parutions-Lectures* est également proposée, ainsi qu'une rubrique *Veille scientifique-Agenda*.

#### Coordination des dossiers thématiques

La coordination des dossiers thématiques est confiée à un ou plusieurs collègues par le comité de rédaction. Le ou les responsables peuvent être membres ou non des comités de rédaction ou Comité de lecture, et travaillent en étroite coordination avec l'un des deux rédacteurs en chef (ou un membre du Comité de rédaction). Il est demandé aux rédacteurs en chef invités ou responsables-coordonateurs des dossiers de veiller à ce que les auteurs sollicités soient divers et n'appartiennent pas à un même « courant » de recherche, à un même laboratoire ou un même réseau de laboratoires.

#### Instances – élection et renouvellement

**Le conseil d'administration de l'AFEC** : c'est l'instance qui assure, par son soutien logistique, scientifique et technique, le fonctionnement et le développement de la revue *Education Comparée*, à commencer par l'élection de son rédacteur en chef. Il garantit la production de chaque numéro de la revue par le soutien financier et technique nécessaire pour la composition, la publication et la diffusion, dans des délais conformes à la régularité de parution de la revue.

Le conseil d'administration de l'AFEC garantit aux auteurs la réception d'au moins un exemplaire du numéro auquel ceux-ci ont apporté une contribution et de 10 tirés à part, et aux abonnés/adhérents, il garantit la livraison de deux numéros par an.

**Le/s rédacteur/s en chef** : outre leur rôle de coordination, d'impulsion et d'arbitrage dans la préparation des numéros à venir et la régulation des activités liées aux numéros en cours,

il/s doi(ven)t répartir des textes à évaluer entre les différents membres du comité de lecture et résoudre les problèmes qui naissent de cette évaluation notamment en cas de divergence.

**Le comité de rédaction** : les membres actifs de la revue sont invités par le/s rédacteur/s en chef de la revue à siéger dans un comité de rédaction qui est mandaté pour le développement de la revue. Composé de noms reconnus dans le domaine de l'éducation comparée et des disciplines et domaines de recherche connexes, le comité de rédaction est composé de 6 à 10 membres, en plus du ou des rédacteur/s en chef. En cas de déficit de membres, le renouvellement repose sur l'élection d'un nouveau membre, sur proposition de ses membres et vote à l'unanimité moins une voix.

Le mandat des membres du comité de rédaction équivaut que celui du/des rédacteur/s en chef, soient 3 années renouvelables. A l'issue de cette période, il peut être demandé à ses membres de renouveler leur engagement soit comme membre actif, évaluant les textes envoyés et assistant aux trois réunions annuelles, soit comme membres consultant, ne faisant que la première tâche, en tant que membre du comité de lecture, soit renonçant. Le renouvellement des membres actifs se fait en prenant en compte 3 critères : l'excellence et l'origine disciplinaire d'une part, l'origine géographique/nationale d'autre part ; la diversité disciplinaire, culturelle et nationale est un élément très important pour la constitution des instances d'une revue d'éducation comparée de rayonnement francophone et international.

Le comité de rédaction se réunit trois fois par an. Son rôle, décisif, est délibératif.

C'est la cheville ouvrière de la revue. Il est appelé :

- à préparer les futurs numéros et à accompagner par son expertise la conception des numéros en cours ;
- à délibérer sur la problématique et la composition des numéros et à valider collectivement chaque texte proposé.
- à réfléchir et statuer quant au développement de la revue et à son fonctionnement pratique, à la fois dans la gestion des abonnements et ventes, le suivi des textes et des auteurs,
- à statuer sur des problèmes particuliers (modification de la grille d'évaluation des textes, suggestion de nouveau membres du CR et du CS, etc.) ;
- à être responsable de l'une ou l'autre des rubriques de chaque numéro (dossier thématique, note de lecture, VST).

**Le/la rédacteur en chef invité** : son rôle est présenté dans une charte (annexe) qui est adressé systématiquement par le rédacteur en chef de la revue. Il/elle doit notamment :

- proposer au comité de rédaction ou à défaut à l'équipe rédactionnelle la problématique et la composition du numéro (argumentaire de 4 à 5 pages, auteurs pressentis et thématique, etc.)
- assurer le lien avec les auteurs en leur faisant respecter les consignes de rédaction, rassembler leurs textes et assurer une première évaluation avant transmission à la revue pour un second avis sur chaque texte par un membre du Comité de rédaction extérieur au numéro
- faire un éditorial présentant, de façon approfondie et étayée, la problématique et le contenu de la partie thématique du numéro, en soulignant tout particulièrement la valeur contributive du dossier et des textes qu'ils rassemblent à au champ de l'éducation comparée.

**Le/la secrétaire de rédaction** : il/elle assure la circulation des textes entre les auteurs, les évaluateurs, la PAO, la vérification des épreuves et leur approbation par les auteurs, les relations avec le service des publications et avec les auteurs. Son rôle est essentiel, car il/elle assure la permanence et la continuité de la revue en lien étroit avec le/s rédacteur/s en chef et des autres instances non permanentes.

#### 4. Modalités d'expertise

La qualité scientifique des numéros est garantie par un comité de rédaction, d'une part, et un comité de lecture, d'autre part, travaillant en étroite collaboration. Les propositions de contributions sont soumises à l'évaluation d'au moins deux membres du comité de lecture.

Toute proposition de contribution doit énoncer clairement une problématique, décrire la méthodologie suivie, situer les conditions de la comparaison et présenter des résultats qui contribuent à l'avancement de la réflexion et des connaissances sur le sujet traité.

Chaque article est expertisé sous couvert d'anonymat par deux spécialistes de façon anonyme. Dans le cas de réponses contraires des deux experts quant à l'acceptation d'un article, un troisième expert pourra éventuellement être sollicité. Selon la thématique abordée, certains membres du comité de lecture pourront être contactés avant de s'adresser à d'autres spécialistes.

Toute proposition d'article, après examen par le rédacteur en chef, est soumise à l'expertise d'un membre du comité de rédaction : l'article peut être refusé ou orienté vers deux membres du comité de lecture qui expertisent l'article en double aveugle. Si les deux avis sont convergents, l'article est publié après corrections. En cas de désaccord entre les deux experts, une troisième expertise peut être demandée par le comité de rédaction

Dans toute la mesure du possible, les articles sont expertisés par les membres du comité de rédaction ou du comité de lecture. Celui-ci a été constitué dans la perspective de rassembler des expertises variées dans le domaine de la recherche comparative et internationale en éducation. Plusieurs critères sont pris en compte dans la répartition des expertises :

- Proximité des sujets traités dans les articles.
- Absence de proximité institutionnelle des lecteurs et des auteurs.
- Les deux lecteurs n'appartiennent pas à la même institution ou au même laboratoire.
- Le comité de lecture étant constitué sur des bases internationales, les articles sont le plus souvent évalués en mobilisant une francophonie de recherche élargie (confer comité de lecture).
- Les lecteurs sont pressentis comme porteurs d'une approche constructive et distincte de l'article à expertiser (que ce soit du fait de leur ancrage disciplinaire, institutionnel et/ou de leur pays d'appartenance)
- Aucun expert ne doit évaluer plus de trois articles par an.

Dans un certain nombre de cas, il est fait appel à des experts extérieurs au comité de lecture (soit membre du comité de rédaction, soit extérieur à la revue). Ce fut le cas pour le numéro 1 de la nouvelle série.

Composition du comité de lecture depuis 2007 :

Abdel BABA-MOUSSA, Université de Caen  
Marc DEMEUSE, Université de Mons  
Mark BRAY, Directeur de l'IIPE, UNESCO, Paris  
Alain CARRY, CNRS - Paris IV  
Rui CANARIO, Université de Lisbonne  
Luís Antônio CUNHA, Université Fédérale de Rio de Janeiro  
Moussa DAFF, Université de Dakar  
Henri FOLLINET, AFEC, Paris  
Mariane FRENAY, Université Catholique de Louvain  
Juan Carlos GONZÁLEZ FARACO, Université de Huelva  
Claude LESSARD, Université du Québec à Montréal  
Christian MAROY, Université Catholique de Louvain

Marie McANDREW, Université du Québec à Montréal  
Denis MEURET, IREDU, Université de Bourgogne  
Nathalie MONS, Université de Grenoble 2  
Charles MAGNIN, Université de Genève  
Jean-Jacques PAUL, IREDU, Université de Bourgogne  
Julia RESNIK, Université Hébraïque de Jérusalem  
Michel SOËTARD, Université Catholique de l'Ouest  
Romuald NORMAND, INRP, Université de Lyon II  
Antonio NOVOA, Université de Lisbonne  
Marylin OSBORN, Université de Bristol  
Francesc PEDRO, Université de Barcelone  
Daïské SONOYAMA, Université de Oïta  
Malika TEFIANI, Université d'Alger  
Jürgen SCHRIEWER, Université Humboldt de Berlin  
José Luis WOLFS, Université Libre de Bruxelles  
Agnès van ZANTEN, CNRS, Paris

### **Liste des lecteurs ayant été effectivement sollicités pour une expertise depuis 2008**

Jürgen SCHRIEWER, Université Humboldt de Berlin  
José Luis WOLFS, Université Libre de Bruxelles  
Abdel BABA-MOUSSA, Université de Caen  
Mark BRAY, IPE, UNESCO, Paris  
Alain CARRY, CNRS - Paris IV  
Delphine BRUGGEMAN, CIREL-PROFEOR, Université de Lille 3  
Marc DEMEUSE, Université de Mons  
Vincent DUPRIEZ, GIRSEF, Université Catholique de Louvain Charles MAGNIN, Université de Genève  
Jean-Jacques PAUL, IREDU, Université de Bourgogne  
Julia RESNIK, Université Hébraïque de Jérusalem  
Michel SOËTARD, Université Catholique de l'Ouest  
Alain CARRY, CNRS - Paris IV  
Moussa DAFF, Université de Dakar  
Mariane FRENAY, Université Catholique de Louvain  
Juan Carlos GONZÁLEZ FARACO, Université de Huelva  
Régis MALET, CIREL, Université de Lille 3  
Denis MEURET, IREDU, Dijon  
Romuald NORMAND, INRP, Université de Lyon II  
Marylin OSBORN, Université de Bristol  
Francesc PEDRO, Université de Barcelone  
Daïské SONOYAMA, Université de Oïta  
Malika TEFIANI, Université d'Alger

### *Experts hors comité permanent sollicités depuis 2007 :*

Gilles BAILLAT, Université de Reims.  
Dominique BORNE, IESR, Paris.  
Nancy BOUCHARD, Université du Québec à Montréal.  
Amadou CAMARA, Université Cheikh Anta Diop.  
Baudoin DECHARNEUX, Université libre de Bruxelles.  
Marc DERYCKE, Université de Saint-Etienne.  
Samira EI BOUDAMOSSI, Université libre de Bruxelles.  
Mireille ESTIVALEZES, CNRS France.  
Antônio LUZON TRUJILLO, Université de Grenade.  
Mark MASON, Centre de recherche en éducation comparée (CERC), Université de Hong Kong,  
Nacuzon SALL, Université Cheikh Anta Diop.  
Jean-Claude VERHAEGHE, Université de Mons-Hainaut.  
Yassine ZOUARI, Université de Rouen, France

## 5. Politique internationale de la revue

**Elle est décisive pour le développement et la reconnaissance d'une revue de cette nature.**

La revue est francophone et internationale. Seuls les résumés font l'objet de versions en langue étrangère (en anglais, espagnol, allemand). Lorsqu'un article en langue étrangère est susceptible d'être publié, une première expertise a lieu dans la langue d'origine, avant de soumettre le texte traduit (par l'auteur) aux experts missionnés.

Le rapport articles français/ articles étrangers dans chaque numéro est particulièrement significatif dans la revue *Education Comparée*, au regard de ce qu'il est dans nombre de revues plus instituées de recherche en éducation. De façon générale, si on considère les trois premiers numéros en cours de bouclage le rapport est de 1/3 d'articles français et 2/3 d'articles étrangers.

La place accordée à des textes dans une langue étrangère (résumés, articles) est réelle : des résumés en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol) sont fournis en début de chaque contribution.

Les articles de langue étrangère (pour l'instant anglais et espagnol seulement) seront systématiquement accessibles en version originale sur le site de la revue (<http://www.afec-info.org/revue/>). Ce devrait être le cas pour le numéro 3 qui comptera plusieurs articles traduits de l'anglais au français (contributeurs américains et britanniques).

## 6. Modalités de contribution

### Proposition de contribution - Note aux auteurs

Les auteurs sont invités à proposer des articles dans *Education Comparée*. Ceux-ci ne doivent pas dépasser 40 000 signes (70000 signes pour les notes de synthèse), et seront précédés d'un résumé (français et anglais) de 8 lignes maximum, assorti de 5 mots-clefs.

Les comptes rendus d'ouvrage comportent un maximum de 6000 signes et indiquent les références précises de l'ouvrage.

Les notes sont placées en bas de page et non en fin d'article ou de note. Les appels de note sont en chiffres arabes. Les références bibliographiques sont placées en fin de texte. Elles se présentent selon les normes de l'APA :

#### Articles

Maurice, M. (1989). Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales. *Sociologie du travail*, 2, 175-191.

#### Ouvrage

Lallement, M., & Spurk, J. (Dir.). (2003). *Stratégies internationales de la comparaison*. Paris : Editions du CNRS.

#### Chapitre d'ouvrage

Debeauvais, M. (1992). L'influence des organisations internationales sur les politiques nationales d'éducation. In Meuris, G., & De Cock, G. (Eds.), *Education comparée. Essai de bilan et projets d'avenir* (pp. 96-106). Bruxelles : De Boeck.

Toute proposition de contribution doit énoncer clairement une problématique, décrire la méthodologie suivie, situer les conditions de la comparaison et présenter des résultats qui contribuent à l'avancement de la réflexion sur le sujet traité. Il est attendu des propositions les caractéristiques suivantes :

o Répondre aux exigences de la rigueur scientifique, c'est-à-dire aux critères de cohérence des analyses, de rigueur des démonstrations et de qualité des sources.

o Avoir une dimension comparative affirmée :

- soit dans l'espace : comparaisons au sein d'un même pays, entre deux ou plusieurs pays, au sein d'un ou entre deux ou plusieurs ensembles géopolitiques, linguistiques, culturels ;
- soit dans le temps : comparaisons de conjonctures ou de processus historiques, sociaux ou politiques.

Sous réserve que les propositions s'inscrivent dans le cadre général ci-dessus décrit, toute liberté est laissée quant au choix :

o de l'approche disciplinaire (toutes les sciences sociales sont concernées) ;

o du mode de traitement (compte-rendu d'enquêtes et de recherches empiriques, analyse théorique, synthèse, commentaire de documents) ;

o du sujet lui-même.

Toutes les propositions seront soumises au comité de rédaction qui décidera collectivement sur compte-rendu de deux des membres du comité de lecture.

Les propositions de contribution doivent être adressées :

o par courriel, au format rtf, à l'adresse suivante : [educationcomparee@hotmail.fr](mailto:educationcomparee@hotmail.fr)

o par courrier, en trois exemplaires, à

Régis Malet

Rédacteur en chef de *Education Comparée*

UFR des Sciences de l'éducation

Université de Lille 3

BP149

59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex



## **Conditions d'abonnement à la revue *Education Comparée***

### Abonnement à la revue *Education Comparée*

- o Abonnement individuel : 60 €
- o Institution : 90 €

Commande au numéro: directement auprès de l'éditeur, en version papier ou en version électronique :

<http://www.i6doc.com/I6Doc/WebObjects/I6Doc5.woa/wa/ClientDA/i6doc>

## **7. Diffusion**

### **Lectorat visé :**

La revue Education Comparée vise un lectorat composé majoritairement de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et doctorants, d'experts nationaux et internationaux, de professionnels de l'éducation et de la formation ; l'ensemble de la communauté de recherche francophone et internationale en éducation et les publics de formateurs et de responsables intéressés par les phénomènes éducatifs envisagés sur un plan comparatif et international ; public d'enseignants intéressés aux questions de recherche en éducation comparée.

### **Fréquence :**

Deux numéros par an paraissent depuis 2007. La parution d'un numéro hors série est envisageable, une fois par an, au plus.

Chaque numéro comporte en moyenne de 10 à 15 articles (dont 6 à 10 composent les dossiers thématiques), articles auxquels il convient/dra d'ajouter des notes de lecture.

### **Diffusion :**

La diffusion de la revue se fait principalement en direction des adhérents de l'AFEC, des participants aux colloques de l'AFEC, dont l'inscription au colloque vaut abonnement pour une année (deux numéros), des bibliothèques universitaires françaises et étrangères (bibliothèques universitaires et d'IUFM, centres de recherche). Elle est complétée par une vente en continue au numéro (par internet –i6doc-, courrier ou dans les colloques).

Le conseil d'administration de l'AFEC garantit aux auteurs la réception d'au moins un exemplaire du numéro auquel ceux-ci ont apporté une contribution et de 10 tirés à part, et aux abonnés/adhérents, il garantit la livraison de deux numéros par an.

### **Espaces de diffusion actuels et à développer :**

Outre le secteur universitaire (IUFM, bibliothèques universitaires, laboratoires de recherche...) et associatif (AECSE, CESE, WCEES, GRAF, AFDECE, etc.), la revue Education Comparée a vocation à intéresser d'autres secteurs de l'éducation (Commission européenne, CRDP, CDDP, Ministère E.N., DE, CIO, INETOP, CAFOP, SCIO, IPE, formation continue, AFPA...) ; institutions et entreprises hors de l'éducation.